

## Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

### Décret 984-2024, 19 juin 2024

CONCERNANT l'exercice des fonctions de certains ministres

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE, conformément à l'article 11 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), soient conférés temporairement les pouvoirs, devoirs et attributions :

— du ministre des Finances et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise à monsieur Jonatan Julien, membre du Conseil exécutif, du 22 au 30 juin 2024;

— du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit à madame Caroline Proulx, membre du Conseil exécutif, du 22 juin au 7 juillet 2024;

— de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la Condition féminine à madame Christine Fréchette, membre du Conseil exécutif, du 23 au 30 juin 2024;

— du ministre responsable des Services sociaux à madame Sonia Bélanger, membre du Conseil exécutif, du 25 juin au 6 juillet 2024.

*La secrétaire générale associée et greffière adjointe du Secrétariat du Conseil exécutif,*  
JOSÉE DE BELLEFEUILLE

83594

Gouvernement du Québec

### Décret 985-2024, 19 juin 2024

CONCERNANT la nomination de monsieur Henri-Paul Rousseau comme délégué général du Québec à Paris, en France

ATTENDU QUE l'article 28 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1) prévoit notamment que le gouvernement peut nommer un délégué général, par commission sous le grand sceau, dans tout pays qu'il désigne, pour représenter, sur le territoire qu'il

indique, le Québec dans tous les secteurs d'activités qui sont de la compétence constitutionnelle du Québec et qu'il fixe son traitement;

ATTENDU QUE madame Michèle Boisvert a été nommée déléguée générale du Québec à Paris par le décret numéro 414-2019 du 17 avril 2019 et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Henri-Paul Rousseau, professeur associé – Institut sur la retraite de l'épargne, HEC Montréal, soit nommé, par commission sous le grand sceau, délégué général du Québec à Paris, en France, chargé de représenter le Québec dans tous les secteurs d'activités qui sont de sa compétence constitutionnelle en France ainsi que dans la Principauté de Monaco, à compter du 19 juillet 2024, aux conditions annexées, en remplacement de madame Michèle Boisvert.

*La secrétaire générale associée et greffière adjointe du Secrétariat du Conseil exécutif,*  
JOSÉE DE BELLEFEUILLE

### Conditions de travail de monsieur Henri-Paul Rousseau comme délégué général du Québec à Paris

Aux fins de rendre explicites les considérations et conditions de la nomination faite en vertu de la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1)

#### I. OBJET

Conformément à l'article 28 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1), le gouvernement du Québec nomme monsieur Henri-Paul Rousseau, qui accepte d'agir à titre exclusif et à temps plein, comme délégué général du Québec à Paris.

Sous l'autorité du sous-ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie, ci-après appelé le ministère, et en conformité avec les lois et les règlements qui s'appliquent, monsieur Rousseau exerce tout mandat que lui confie le sous-ministre.